

# Ma Comm'Une

Bulletin municipal d'Ombrée d'Anjou



**Budget 2024**

Pages 4-5

Ouvertures des  
**maisons de santé**

Pages 6-7

# 2 | Communication



## Actualités et évènements des associations et des écoles



Les associations et les écoles d'Ombree d'Anjou qui souhaitent rédiger un article sur un évènement passé ou pour présenter les actions de leur association ou école peuvent le publier sur le site internet de la commune.

Pour cela, elles doivent se rendre sur la page <https://www.ombreedanjou.fr/systeme/actualites/> et cliquez dans la colonne de droite sur « Proposer une actualité ». L'article sera validé par le service communication et apparaîtra dans les actualités du site dans la catégorie « Vie associative » ou « Vie scolaire ».

Pour annoncer une manifestation à venir, elles doivent toujours se rendre sur la page <https://www.ombreedanjou.fr/annoncer-une-manifestation/> et remplir le ou les formulaires en fonction des supports souhaités : un formulaire pour diffusion sur le site internet, la page Facebook et Intramuros et un formulaire pour diffusion sur les panneaux lumineux.

## L'info en un clic



Site internet  
[www.ombreedanjou.fr](http://www.ombreedanjou.fr)

Page Facebook  
Commune d'Ombree d'Anjou  
Venez rejoindre nos 1200 abonnés !



Actualités et agenda des manifestations  
Accès au portail des familles  
Accès au portail des bibliothèques  
Prise de rendez-vous en ligne pour les cartes d'identité et les passeports  
Annuaire des mairies, des écoles, des associations et des professionnels  
Dates des conseils municipaux et procès-verbaux, ...  
Abonnement à la newsletter  
Et bien d'autres choses encore !

Intramuros  
Ombree d'Anjou



Actualités et agenda des manifestations  
Informations utiles  
Possibilité d'effectuer un signalement sur le lieu du constat grâce à la géolocalisation (ex : arbre tombé sur la chaussée, dépôt sauvage de déchets, ...).  
Application gratuite à télécharger sur smartphone (Apple Store ou Play Store)



Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal a voté à l'unanimité ses budgets ce jeudi 28 mars. Nous avons fait le choix de ne pas toucher à la fiscalité cette année. Le budget de fonctionnement 2023 a été bien maîtrisé. Les résultats de la majorité des appels d'offres passés en 2023 sont restés supérieurs à nos estimations. Nous avons dû relancer nos consultations d'entreprises pour rechercher de meilleurs prix, revoir certains projets à la baisse, ce qui a pour conséquence de retarder la réalisation de certains projets (ex : le Lavoir à Combrée, le Club nautique à Pouancé).

Nous avons la chance d'être dans un pays démocratique où nous pouvons nous exprimer au travers, notamment, des différentes élections. La démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple (Abraham Lincoln). Le 9 juin prochain, nous serons appelés à élire nos députés européens, avec un seul tour de scrutin. Nous vous attendrons donc dans les bureaux de vote de 8h00 à 18h00.

Comme dans les entreprises, la vie des collectivités est marquée par des mouvements de personnels dus à des départs en retraite, à des mutations, à des démissions pour d'autres projets, chacun parcourt son chemin. Ainsi, nous connaissons en ce début d'année quelques changements pour des agents connus depuis de nombreuses années. Isabelle Baraise, Directrice, a quitté



la collectivité fin janvier pour un nouveau poste sur une commune nouvelle de Vendée. Isabelle Viault lui succède et a pris son poste le 2 avril. Mickaël Marchand, responsable voirie, quittera la collectivité fin avril pour un nouveau poste sur la commune nouvelle de Segré en Anjou Bleu. Franck Pelletier lui succède et a pris son poste le 3 avril. À ces différents agents nous souhaitons un bel avenir sur leur nouvelle commune pour les uns et une bienvenue à Ombrée d'Anjou pour les autres. Nous aurons l'occasion de vous présenter Isabelle et Franck dans le prochain bulletin.

Dans ce bulletin, vous découvrirez les informations de quelques associations, les réalisations de la commune...

Bonne lecture.

Pierrick ESNAULT,  
Maire d'Ombrée d'Anjou  
le 4 avril 2024

## Sommaire

Communication .....	02	Culture .....	16
Edito .....	03	Sport .....	17
Budget 2024 .....	04 - 05	Enfance Jeunesse .....	18 - 19
Aménagement du territoire .....	06 - 07	Scolarité .....	20
Travaux et espaces publics .....	08 - 09	France Services .....	21
Urbanisme .....	10 - 11	Infos diverses .....	22 - 23
Actualités des communes déléguées ..	12 - 13	La voix de la minorité .....	23
Tourisme et patrimoine .....	14 - 15	Professionnels .....	24

Publication d'Ombrée d'Anjou

4, rue A. Gaubert et S. Micolau

Pouancé - 49420 Ombrée d'Anjou

Tél. : 02 41 92 35 19

Directeur de la publication : Pierrick ESNAULT

Rédaction : Élus, responsables de services,  
associations, personnes mentionnées

Création / Mise en page / Impression : Imprimerie BLIN

Crédits photos : Commune d'Ombrée d'Anjou, Adobe Stock et Freepik

Tirage : 4750 exemplaires

N° ISSN : 2557-5856

Imprimé sur papier recyclé



# 4 Budget 2024



Le conseil municipal a procédé au vote du budget primitif le 28 mars 2024.

Ce document prévoit et autorise les dépenses et les recettes pour l'année 2024, tant pour le fonctionnement des différents services au public que pour la réalisation des investissements.

L'exercice 2023 se termine avec un excédent cumulé de fonctionnement de 2 700 652.96 €, et un excédent d'investissement cumulé de 4 144 369.59 €. Plus de 5 200 000 € ont été consacrés aux investissements structurants (travaux et équipements).

Le budget 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

**Section de fonctionnement :**  
12 570 922.51 €

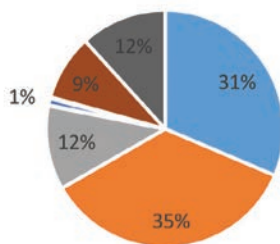
**Section d'investissement :**  
12 138 571.42 €

Auquel s'ajoute le budget annexe lotissement.

## FONCTIONNEMENT



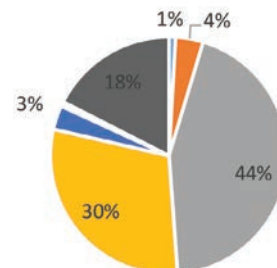
### Dépenses de fonctionnement



- Charge à caractère général
- Autre charges de gestion courante
- Charges financières
- Provisions pour risques
- Virement à la sections d'investissement
- Charge de personnel
- Atténuation de produits
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux amortissements



### Recettes de fonctionnement



- Atténuation de charges
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courantes
- Produits exceptionnels opérations ordres
- Excédent antérieur reporté
- Vente de produits
- Dotations, subventions
- Produits exceptionnels opérations réelles
- Reprises sur amortissements et provisions

## La fiscalité : stabilisation des taux en 2024

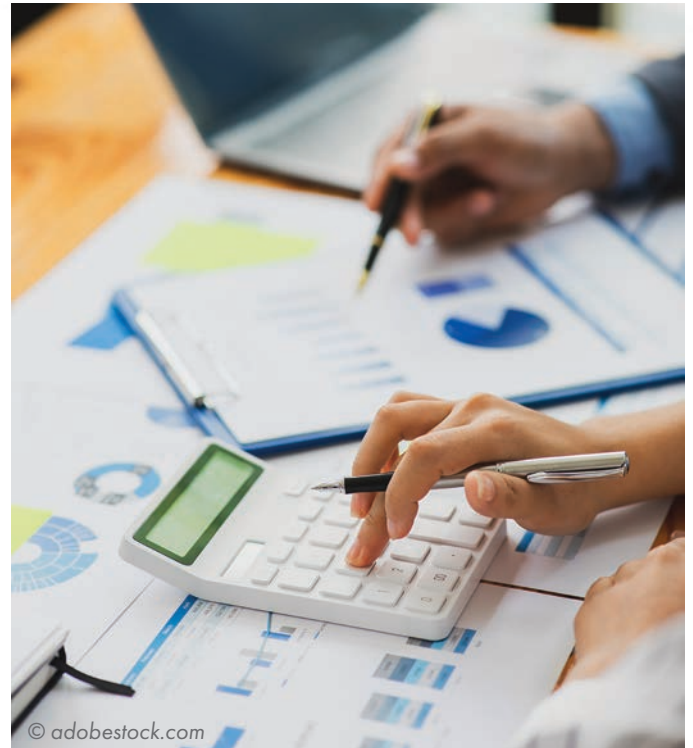
Imposition directe locale	Taux
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	41,60 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	34,08 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants	12,82 %



## Les subventions aux associations

367 718 € d'aides financières sont inscrits en 2024 pour les associations répartis comme suit :

Catégories	2024
1 - Sport	86 360,00 €
2 - Culture	74 610,00 €
3 - Enfance Jeunesse	111 000,00 €
4 - Écoles / Cantines	14 788,00 €
6 - Tourisme	29 000,00 €
5 - Divers	51 960,00 €



## INVESTISSEMENT

L'investissement 2024 s'établit en équilibre en dépenses et en recettes à 12 138 571.42 € dont 6 530 825.03 € de travaux d'équipement inscrits.

### Les projets qui se poursuivent en 2024 :

- Le barrage de Saint Aubin
- La réhabilitation de la Maison Bleue
- La revitalisation du centre-ville de Pouancé
- La poursuite des travaux de voirie sur les communes déléguées

De nouveaux projets devraient voir le jour en 2024 notamment :

- La restauration du lavoir à Combrée
- L'installation des aires de fitness et jeux extérieurs
- L'achat de deux tracteurs et d'un micro-tracteur
- L'accueil de loisirs et la salle de Vergennes

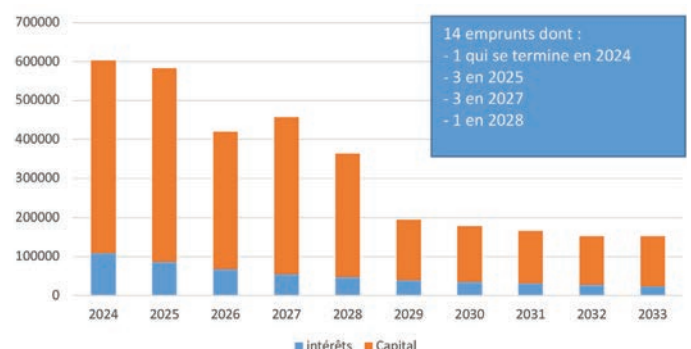
Le financement de ces projets sera effectué par les subventions, l'autofinancement de la section de fonctionnement et l'affectation de l'excédent des années précédentes.

### Budget annexe LOTISSEMENTS :

Les travaux du lotissement La Poterie sur la commune de Bel-Air et de Combrée se poursuivent. Le lotissement des Forges sur la commune de La Prévière a débuté.

### La dette

Le capital restant dû au titre du budget général est de 3 599 391.05 € au 1<sup>er</sup> janvier 2024.



S'y ajoute la dette du budget du lotissement de l'ordre de 1 172 006.08 €

# 6 Aménagement du territoire



## La maison médicale est bien installée à Pouancé...

La maison médicale Dr Stephen FRAS de Pouancé a été inaugurée le vendredi 15 décembre par Mme Djamilia MEDJAHED, Sous-Préfète, M. Pierrick ESNAULT, Maire d'Ombree d'Anjou, Mme Patricia MAUSSION, Conseillère régionale et Présidente du PETR et Mme Marie-Jo HAMARD, Vice-présidente du Conseil Départemental et ancienne Maire d'Ombree d'Anjou.

Afin de rendre hommage au Docteur Stephen FRAS qui fut médecin généraliste à Pouancé de 1957 à 1983 et ancien conseiller municipal, cette nouvelle maison médicale porte son nom. La famille réunie a assisté à cet hommage en découvrant la plaque commémorative située dans le hall.

Ce projet complexe qui a débuté en 2010 a enfin pu voir le jour.

Cette maison médicale accueille aujourd'hui quatre médecins, une dentiste et le centre de soins de trois infirmiers et permettra d'attirer d'autres professionnels. Pour information, quatre bureaux sont disponibles à l'intérieur de la maison médicale et trois bureaux dans l'ancien cabinet médical qui pourra être une annexe à ce bâtiment.

Le coût des travaux s'élève à 1 200 653,60 € HT auquel s'ajoute la maîtrise d'œuvre et différents bureaux de contrôles pour 91 977,56 € HT ce qui fait un total de 1 292 631,16 € HT. La commune a pu bénéficier d'une subvention de l'Etat au travers de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 377 647,49 € HT représentant 30 % du coût des travaux.



## Requalification urbaine

La requalification urbaine est une opportunité de repenser les espaces urbains pour créer des espaces plus conviviaux et sûrs pour les habitants.

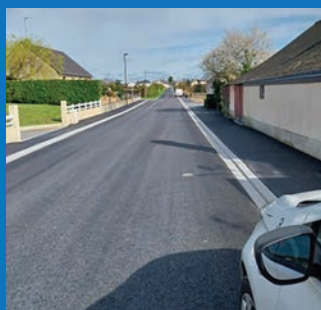
À Ombree d'Anjou, plusieurs travaux de voirie ont été réalisés ou sont en cours avec la participation financière du Département :

- Rue de Saint-Jacques à Pouancé
- Rue du Four à Carreaux à Pouancé
- Parking de la salle des fêtes de La Prévière
- Parking de la boulangerie à Combrée
- Voie douce de Combrée à Bel-Air et chemin reliant le plan d'eau à la voie douce en cours d'acquisition

Des travaux de voirie ont également été effectués dans les lotissements :

- La Poterie à Bel-Air de Combrée
- Les Saulneries à Pouancé
- Les Forges à La Prévière

D'autres travaux sont prévus pour des parkings à La Prévière, La Chapelle-Hullin, Bel-Air de Combrée, Pouancé et Noëllet.





## ... et la maison de santé de Combrée a accueilli ses premiers patients

Ouverte depuis début mars, la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) située à Bel-Air de Combrée accueille les professionnels de santé installés dans ce nouveau lieu fonctionnel, équipé et chaleureux. L'ADMR et les infirmières qui occupaient déjà le site ont vu ces locaux transformés et plus adaptés à l'accueil des personnes.

**Ces nouveaux locaux permettent d'offrir aux patients divers services de santé sous un même toit, tout en favorisant une approche collaborative entre les professionnels de santé qui font partie du réseau MSP Ombrée Bleu (voir article ci-dessous).**

Dans les locaux sont installés trois médecins, deux infirmières, une orthophoniste, une psychologue, une ergothérapeute, une coordinatrice du réseau mais d'autres professionnels du réseau peuvent s'y réunir pour le suivi des patients.

La pharmacie de Combrée, également membre de la MSP Ombrée Bleu, a obtenu son transfert dans les locaux afin de se rapprocher des professionnels de santé.

Des portes ouvertes ont été organisées avant l'installation des professionnels le 23 février afin de faire découvrir les nouveaux locaux à la population qui a beaucoup apprécié la visite.

Le coût des travaux s'élève à 1 718 448,43 € HT auxquels s'ajoutent la maîtrise d'œuvre et différents bureaux de contrôle pour 98 134,13 € HT. Ce qui fait un total de 1 816 582,56 € HT.

La commune a pu bénéficier d'une subvention de l'Etat dans la cadre du plan « France Relance » pour un montant de 405 000 € HT et d'une subvention de la Région d'un montant de 150 000 € HT.

## La MSP Ombrée Bleu, une dynamique pour améliorer les soins et l'attractivité !

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) Ombrée Bleu a été créée à l'initiative des professionnels de santé du territoire.

Réunis autour de valeurs communes et convaincus du besoin d'attractivité de leurs activités en milieu rural, ils ont écrit un projet de santé pour mettre en place des actions et améliorer la qualité des soins.

Des rencontres régulières entre professionnels permettent d'échanger, de se coordonner et d'optimiser les soins autour des patients.

La MSP regroupe trois médecins, deux pharmaciens, dix infirmières, un centre de soins infirmiers, quatre kinésithérapeutes, une orthophoniste, une psychologue, une ergothérapeute, une podologue, un SSIAD, un EHPAD et une résidence senior.

Les professionnels exercent sur différents sites : Châtelais, Combrée, Le Bourg d'Iré, Noyant-la-Gravoyère, Nyoiseau et à Bel Air de Combrée, dans un nouveau bâtiment fonctionnel depuis début mars 2024.

Informations sur <https://msp-ombreebleu.fr/>



# Travaux 8 et espaces publics



## De nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes

L'arbre est un magnifique élément du paysage urbain mais il joue également un rôle crucial dans la préservation de notre environnement.

Cet hiver, plusieurs arbres et arbustes ont ainsi été plantés afin d'embellir notre espace public :

- Dans l'ensemble des communes déléguées : 65 arbres et 230 arbustes (remplacement et création de massifs)
- Au lotissement de la Poterie à Combrée : 38 arbres et 650 arbustes (création)
- Au lotissement des Saulneries à Pouancé : 45 arbres et 150 arbustes (création)

Ce qui fait un total de 148 arbres et 1030 arbustes plantés cet hiver dans la commune d'Ombree d'Anjou !



## Un stagiaire pour la Gestion Différenciée des Espaces Verts

Le service des espaces verts d'Ombree d'Anjou est ravi d'accueillir Antonin, notre nouveau stagiaire, pour une mission passionnante de six mois. Son objectif principal est de mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts, une approche innovante visant à adapter l'entretien en fonction des spécificités de chaque zone.

Etudiant en gestion de la biodiversité, Antonin apporte avec lui une passion pour la nature et des idées fraîches pour améliorer la gestion de nos espaces verts. Son expérience théorique et pratique sera un atout précieux pour nos équipes.

Pendant son stage, Antonin travaillera en collaboration avec nos équipes pour analyser et évaluer les besoins de nos différents espaces verts, des parcs aux jardins publics. Il proposera ensuite des recommandations pour

une gestion différenciée adaptée à chaque zone, favorisant ainsi la biodiversité et la durabilité.

Les habitants ont été interrogés à travers un questionnaire en mars afin d'avoir leur avis, en amont du travail d'Antonin.

Nous encourageons Antonin dans sa mission et sommes impatients de voir les résultats de son travail. Bienvenue à bord Antonin !







# Travaux et espaces publics 9

## Coupure estivale de l'éclairage public

Comme chaque année, l'éclairage public de la commune sera coupé du 15 mai jusqu'au 19 août sur tous les points temporaires sauf ceux qui se situent en général dans les points dangereux.



© adobestock.com

## Infos travaux en images

Réalisés par le service voirie de la commune.



Réfection des trottoirs et pose de bordures.  
Rue de Bretagne à Combrée



Pose de bordures et réfection du cheminement au cimetière  
à St-Michel-et-Chanveaux



Réfection des parvis des églises à Noëllet et au Tremblay



Pose de balises route du Tremblay à Noëllet

# 10 Urbanisme



## Demandes d'autorisation d'urbanisme

Une plateforme numérique est disponible pour déposer les autorisations d'urbanisme <https://sve.sirap.fr>. Le dossier peut également être remis de manière non dématérialisée au service urbanisme en 4 exemplaires.

Rappel sur les différentes autorisations d'urbanisme :

- Un permis de construire doit être déposé pour toute nouvelle construction, extension de plus de 40 m<sup>2</sup> dans une zone urbaine du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et pour les extensions de plus de 20 m<sup>2</sup> dans les zones agricoles et naturelles. Recours à l'architecte au-delà de 150 m<sup>2</sup>. Le délai d'instruction est de deux mois minimum mais il peut également être supérieur lorsque le projet se situe dans le site patrimonial remarquable (SPR), la consultation de l'architecte des bâtiments de France étant nécessaire dans ce cas.
- La déclaration préalable doit être déposée pour une extension de moins de 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine, de moins de 20 m<sup>2</sup> en zones agricoles et naturelles, les ravalements, les créations, changements ou modifications d'ouverture, changement de l'aspect extérieur, transformation d'un garage en pièce de vie, piscine, terrasse, abri de jardin, carport, garage non accolé à la maison, aménagement de combles, pose de panneaux photovoltaïques, les clôtures. Le délai d'instruction est d'un mois minimum mais il est supérieur lorsque le projet se situe dans le site patrimonial remarquable (SPR), la consultation de l'architecte des bâtiments de France étant nécessaire dans ce cas.

Les documents de référence sont :

- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui détermine le découpage du territoire en plusieurs zones. Sur chacune de ces zones, un règlement spécifique s'applique dictant ce qu'il est possible de faire, ce qui y est interdit et parfois ce qui y est préconisé.
- le Site Patrimonial Remarquable (SPR) (ex ZPPAUP) qui délimite les abords des Monuments historiques. Pour la commune déléguée de Pouancé, quatre monuments sont répertoriés : le Château, l'ancien grenier à sel, l'ancien pigeonnier et la Tour de l'Horloge.

À l'intérieur du périmètre (SPR), aucune modification de l'aspect extérieur des immeubles nus ou bâtis (transformation, construction nouvelle, démolition, déboisement) ne peut être effectuée sans l'accord de l'architecte des bâtiments de France (ABF) qui vérifie la conformité du projet avec les dispositions du SPR.

Plus d'informations et plans du SPR sur <https://www.ombreedanjou.fr/site-patrimonial-remarquable-de-pouance/>

Lorsque votre dossier est dans le périmètre du SPR, vous avez la possibilité de déposer votre dossier sur démarches simplifiées pour avoir l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Vous pouvez également consulter l'architecte-conseil lors de sa permanence le 3<sup>ème</sup> mardi matin du mois à la mairie déléguée de Pouancé (prendre RDV auprès du service urbanisme).

Pour toute démolition dans ce périmètre, le permis de démolir est imposé.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service urbanisme : [urbanisme@ombreedanjou.fr](mailto:urbanisme@ombreedanjou.fr) ou au 09 73 31 30 52 ou 02 41 92 84 40

Le service urbanisme d'Ombrée d'Anjou se situe à la mairie déléguée de Pouancé, 38 rue du Maréchal Foch.

Permanence à la mairie déléguée de Combrée le lundi après-midi.





## L'habitat minier, un patrimoine à préserver

La commune déléguée de Combrée, comme d'autres communes du territoire, a le privilège de disposer de plusieurs cités ouvrières témoins de l'activité des anciennes ardoisières, dont les éléments patrimoniaux ont été relativement bien préservés du fait de leur occupation constante dans le temps.

Cependant, les évolutions du mode de vie de cet habitat spécifique ont entraîné progressivement des modifications de l'architecture originelle : transformation d'éléments de façades, modifications de modénatures, ravalements, extensions...

Aussi, en 2022, les élus de la communauté de communes Anjou Bleu Communauté et les maires délégués des communes concernées ont souhaité s'emparer de ce sujet et ont missionné le CAUE 49 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Maine-et-Loire) pour un accompagnement dans l'élaboration d'une charte de recommandations architecturales des cités ardoisières et minières du territoire.

L'objectif poursuivi n'est pas de mettre sous « cloche » ces cités qui doivent continuer à pouvoir évoluer avec nos modes de vie, mais de sensibiliser les propriétaires au fait qu'ils vivent dans un type d'habitat particulier dont certaines caractéristiques méritent d'être préservées.

Un support pédagogique de sensibilisation et de conseil pour la réhabilitation et la valorisation de l'habitat des cités ouvrières et minières a donc été formalisé par le CAUE sous la forme d'un portail numérique. Il constitue à la fois une source d'information, de connaissance et de compréhension de ce patrimoine particulier et à la fois un guide de recommandations en matière de gestion de ce patrimoine. Pour Combrée, il concerne l'habitat ardoisier des rues de Bretagne, d'Anjou, de la Prairie, Bordeaux-Montrieux, Gustave Larivière et la Cité Jeanne d'Arc.

Cette plateforme numérique se veut accessible et pratique pour tous les propriétaires de maisons de ces cités qui envisageraient des travaux de rénovation et qui seraient à la recherche de conseils pour respecter l'identité des lieux.

La commune d'Ombree d'Anjou a souhaité également accompagner la valorisation de ce patrimoine à travers l'Opah en intégrant certaines de ces cités dans le dispositif « façades » qui permet sous certaines conditions l'octroi d'une aide financière aux propriétaires souhaitant rénover la façade de leur maison.

Lien vers le portail :

<https://abc.habitatminier.fr/fr/portail/407/index.html>  
(disponible aussi à partir du site de la communauté de communes)

<https://www.anjoubleucommunaute.fr/listes/valorisation-de-lhabitat-minier-et-ardoisier/>

Lien vers les aides Opah :

<https://www.ombreedanjou.fr/listes/habitat/>



© Anjou Bleu Communauté

# 12 Actualités des communes déléguées



## 80 ans du Débarquement - D Day 1944



La Flamme de la Nation sera prélevée le 8 mai sur la tombe du Soldat Inconnu avant de remonter la Voie de la Liberté parcourue par les soldats en 1944. À cette occasion, elle passera à **Grugé-l'Hôpital le 11 mai** puis cheminera avec le concours de 44 jeunes jusqu'à Southwick House au Royaume-Uni puis au cimetière d'Arlington aux Etats-Unis, ce qui sera fort puisque ce sera la première fois que la Flamme de la Nation sortira de France.

Pour mener à bien ce projet mémoriel et remercier nos Alliés, un appel aux dons est lancé : <https://laflammedelaliberte.com/>

## Le Club Bel Âge : un nouveau club de loisirs pour les aînés à Bel-Air !

Une nouvelle association a fait son apparition dans le paysage combréen depuis janvier dernier, le Club Bel Âge ! Une bonne nouvelle pour les anciens du bourg de Bel-Air après la dissolution du Club Henri Busson il y a près de deux ans.

C'est à l'initiative de Mme Geneviève Buret et de son époux Bernard que ce nouveau club de loisirs est né. La Présidente et son bureau proposent différentes activités : un repas tous les 3èmes mardis du mois à la MCL de Bel-Air, des lotos et autres jeux, concours tous les mardis à la salle de La Prairie à Bel-Air, ainsi qu'une ou deux sorties dans l'année.

**Adhésion : 12 €/an, repas mensuel sur inscription : 18 €.**



**Contacts :** Geneviève Buret 07 86 42 73 20  
ou Bernard Buret 06 26 98 62 70

## C'est la bonne période pour rejoindre les Jardins de la Verzée



L'Association des Jardins de la Verzée à Pouancé, vous propose des parcelles de jardin situées route de la

Prévière et de rejoindre les 40 jardiniers à venir jardiner. Selon votre convenance des parcelles de 100 à 200 m<sup>2</sup> sont encore disponibles, avec une location annuelle à partir de 25 €. Sont inclus dans cette location l'utilisation de l'eau et l'accès à un abri de jardin pour stocker son matériel de jardinage.

Dans un cadre paysager très agréable, sur un site sécurisé, vous aurez le plaisir de jardiner sur des terres de qualité dans un environnement convivial et agréable.

**Pour tous renseignements contacter :**

Yves PHILIPPEAU : 02 41 61 50 03

Marie Annick TOUZE : 06 37 25 73 19

Jacques GODDE : 06 82 28 11 05



# Actualités des communes déléguées 13

## Vous êtes un retraité actif ? Rejoignez le Club du Vieux Château !

Vous êtes retraités, en recherche de lien social, d'activités : jeux de cartes, jeux de société, marche, chorale, sorties... Vous pouvez rejoindre le Club du Vieux Château à Pouancé !

Pour plus de renseignements, rendez-vous dans la salle au sein de l'Atelier Legault, place de la République à Pouancé le mardi de 14h00 à 18h00 (jeux de cartes, belote, tarot, Scrabble®, jeux de société) ou le jeudi de 14h à 16h30 (chorale) et de 16h30 à 18h00 (jeux de cartes).

Contact : Jacques GODDE au 06 82 28 11 05

## L'interchazéenne organise son trail

L'Interchazéenne vous donne rendez-vous pour le Chazé Trail le samedi 1<sup>er</sup> juin au terrain de foot de Chazé-Henry. Vous pourrez courir entre 7 et 14 kilomètres sur 1 ou 2 boucles chronométrées avec passage dans la carrière LAFARGE.

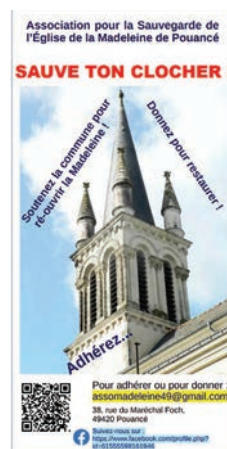
- Ravitaillement à mi-parcours et en fin de course.
- Retrait des dossards à partir de 14h30.
- Départ de la course à 16h30.
- Inscriptions sur KLIKEGO CHAZÉ TRAIL

Une randonnée pédestre libre de 7 km aura lieu à 15h empruntant le parcours de la carrière également (inscriptions 5 € sur place).

Tous les spectateurs seront également les bienvenus !

Buvette sur place et Food Truck le soir avec repas sur réservation au 06 45 45 42 67.

Un vide-grenier aura lieu le même jour, place de l'église, organisé par l'association l'Ange'vin.



## Une association pour participer à la sauvegarde de l'église de la Madeleine

L'église de la Madeleine à Pouancé est fermée pour raison de sécurité depuis 2 ans et demi. Notre association participe aux réflexions de la commune d'Ombree d'Anjou, élabore des propositions, organise des manifestations pour récolter des

fonds et fédère les personnes pour la rénovation et la sauvegarde de la Madeleine.

Pour sauver le clocher, rejoignez-nous, adhérez à l'association et/ou faites un don !

Pour ce faire envoyez un mail à : [assomadeleine49@gmail.com](mailto:assomadeleine49@gmail.com) ou suivez-nous sur Facebook.

## Le triathlon de Pouancé se prépare

L'équipe du triathlon de Pouancé vous donne rendez-vous le 1<sup>er</sup> septembre 2024 à l'étang St-Aubin de Pouancé pour la 14<sup>ème</sup> édition du triathlon.

Au programme les traditionnelles épreuves en duo tri-découverte et tri-passion avec les disciplines canoé, VTT et course à pied et on clôture la journée avec le triathlon nature, natation VTT et course à pied.

Nous comptons sur vous, bénévoles, concurrents et spectateurs pour passer une belle journée sportive et conviviale, sans oublier nos partenaires, Anjou sport nature, Cantojeunes et la commune d'Ombree d'Anjou qui nous apportent un soutien pour le bon déroulement de cet évènement.

Nous communiquerons prochainement sur le détail des parcours, organisation et horaires ainsi que pour

l'ouverture des inscriptions sur le site espace compétition. Toutes les informations seront disponibles sur notre site du trail triathlon :

<https://sites.google.com/site/triathlonpouance/triathlon/accueil-du-triathlon>

Si vous souhaitez participer à l'organisation, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau.

Contact : 06 78 03 96 09  
ou 06 78 15 98 11



# 14 | Tourisme et patrimoine



## La commune déléguée de Pouancé homologuée « Petite Cité de Caractère® »

Depuis 2016, la commune déléguée de Pouancé s'est investie pour figurer dans la belle famille des communes labellisées Petites Cités de Caractère®.

Suite à la visite de la commission de contrôle en septembre 2023, Pouancé est passée de « cité homologable » à « cité homologuée ». La commune est à présent homologuée pour une période de cinq ans.

La commission de contrôle reviendra en 2028 afin de juger les progrès et les perspectives pour l'avenir.

### Qu'est-ce une Petite Cité de Caractère® ?

Une « Petite Cité de Caractère® » s'engage à proposer à la découverte de tous, son patrimoine remarquable, valorisé et animé, le tout dans une démarche d'accueil de qualité du visiteur.

### Qu'apporte le label Petites Cités de Caractère®

La notoriété du label Petites Cités de Caractère® est un repère pour les touristes qui viennent découvrir des communes où sont présents du patrimoine historique et naturel.

Le label permet d'avoir un appui important auprès des financeurs publics et permet de pouvoir conserver et réhabiliter le patrimoine historique.

Un propriétaire privé peut aussi obtenir des aides pour la rénovation de son habitation, si elle est située dans le périmètre du « Centre Ancien Protégé ».

Avant de démarrer des travaux, le propriétaire privé peut rencontrer l'architecte du patrimoine, Pierre BAZIN, mis à disposition par Petites Cités de Caractère®. Il pourra apporter des conseils gratuits sur les aspects architecturaux, techniques, administratifs, ...

Pierre BAZIN tient des permanences à la mairie déléguée de Pouancé tous les 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30.

Pour prendre rendez-vous, contactez le service urbanisme à la mairie déléguée de Pouancé :

09 73 31 30 52 ou 02 41 92 84 40.

Informations : <https://www.ombreedanjou.fr/conseils-et-aides-a-la-restauration-du-patrimoine-en-centre-ancien-protége-de-pouance/>

ATTENTION, l'aide aux travaux dans le périmètre « Centre Ancien Protégé » s'arrêtera le 13 juillet 2024, les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 13 juin 2024 auprès du service urbanisme.

« Cette labellisation est le fait et la reconnaissance d'une politique conduite par les élus depuis de nombreuses années et un gros travail fourni par les agents de la collectivité. C'est une reconnaissance qui va rayonner sur Ombree d'Anjou et bien au-delà ».

Pierrick ESNAULT,  
Maire d'Ombree d'Anjou



Visite du jury le 15 septembre 2023



# Tourisme et patrimoine

# 15

## Maintien des 2 fleurs pour le label *Villes et Villages Fleuris* à Saint-Michel-et-Chanveaux et Pouancé

Le label Villes et Villages fleuris récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

### Critères :

- La démarche globale de valorisation communale
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement
- Les actions complémentaires mises en oeuvre pour favoriser la qualité de l'espace public (patrimoine, mobilier, voirie, façades, enseignes...)

- La cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune...

Suite aux visites du jury en 2023, les communes déléguées de Saint-Michel-et-Chanveaux et Pouancé ont maintenu leurs 2 fleurs. Les visites ont lieu tous les 3 ans.

La commune d'Ombree d'Anjou a recruté un stagiaire pour une période de 6 mois, du 1<sup>er</sup> mars au 31 août 2024, afin de formaliser le plan de gestion différenciée sur l'ensemble de la commune (voir article page 8).



## Bienvenue au Château médiéval de Pouancé !

Le printemps s'annonce et le château de Pouancé se prépare à accueillir ses premiers visiteurs de la saison.

Les préparatifs vont bon train : les archères ont été dépoussiérées ; les cheminées ont été rallumées et le pont-levis est de nouveau abaissé. Il ne manque plus que vous à présent !

Les réservations se multiplient et nous attendons de nombreux scolaires durant les mois d'avril, mai et juin ; et de tout aussi nombreux curieux à partir du 18 juin et jusqu'au week-end des Journées Européennes du Patrimoine.

Vous voulez découvrir un frigo médiéval ? Savoir ce qu'est une poterne ? Ou bien décrypter les secrets de la tour polygonale ? Alors, enfilez touailles, chaines, braies et poulaines et suivez le guide dans l'histoire mouvementée de cette place forte des Marches de Bretagne !



© Office de tourisme Anjou Bleu

**Présentez votre bulletin municipal lors de réservation et recevez une entrée gratuite.**

*\*Offre valable du 18 Juin au 22 Septembre 2024, selon disponibilités et périodes d'ouverture. Non cumulable avec d'autres promotions en cours. Une entrée gratuite par bulletin.*

### À RETENIR :

#### Pour les individuels :

- Visite possible du 18 juin au 22 septembre 2024 inclus, du mardi au samedi. Visite unique à 10h30, sur réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme de l'Anjou bleu
- **Nouveauté 2024** : Visite spéciale famille « Le Moyen-Âge comme si vous y étiez » tous les mercredis à 15h. Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme de l'Anjou bleu.
- Tarifs : Adulte : 5,00 € - Enfant (4-12 ans) : 2,50 € Forfait famille (2 adultes + 2 enfants) : 12,50 €

#### Pour les groupes à partir de 15 personnes :

- Visite possible toute l'année sur réservation et selon disponibilité des guides
- Tarifs groupes : nous consulter

### Plus d'infos :

02 41 92 86 83

officedetourisme@anjoubleu.com

# 16 Culture



## Programmation de la salle d'expositions « Atelier Legault »

Du samedi 13 avril au dimanche 19 mai  
Vernissage le vendredi 12 avril à 18h30

### Bernard AUGUIÉ

Son style est proche du cubisme. À partir d'une approche figurative, il essaie de développer une vision plus abstraite, autour de la musique, le cirque, les relations entre personnes.



© Lydie PRADEL

### Lydie PRADEL

Ses œuvres en terre cuite ressemblent parfois à du bois sculpté. "Ce sont des promenades en forêt qui l'incitent à imiter le bois". D'autres formes, souvent enchevêtrées, sont de couleurs différentes. "Toutes ses sculptures sont peintes et patinées".

Du samedi 1<sup>er</sup> au dimanche 9 juin  
Vernissage le 31 mai à 18h00

Écoles privées d'Ombree d'Anjou

Du samedi 15 au dimanche 23 juin  
Vernissage le 14 juin à 18h00

Écoles publiques d'Ombree d'Anjou

Du samedi 29 juin au dimanche 28 juillet  
Vernissage le 28 juin à 18h30



© Jean-Yves KERVÉVAN

### Jean-Yves KERVÉVAN

Il a étudié le dessin et la sculpture aux Beaux-Arts de Paris.

Passionné de modelage, il façonne personnages et décors en diverses

matières et les photographie. Ses images réalisées pour l'illustration de romans français et étrangers (littérature fantastique) seront souvent façonnées ainsi.

Il réalise des portraits et des figurines, notamment en Para-BD et développe parallèlement des travaux personnels en dessin, peinture, sculpture et photographie.



### Atelier Legault

Place de la République / Pouancé

Horaires d'ouverture :

Jeu et vendredi de 14h00 à 18h00

Samedi et dimanche de 15h00 à 18h30

Programmation : [www.ombreedanjou.fr](http://www.ombreedanjou.fr)

## Portes ouvertes et inscriptions 2024-2025 à l'école de musique

Les portes ouvertes de l'école de musique de l'Anjou bleu se dérouleront le vendredi 21 juin à Ombree d'Anjou. L'occasion de célébrer également la fête de la musique avec l'atelier musiques actuelles, l'ensemble de cuivres, l'atelier folk ou encore l'Orchestre des Mondes.

Osez l'école de musique de l'Anjou bleu !

- de l'éveil musical de 4 à 6 ans
- des classes chantantes pour apprendre la musique
- des instruments à découvrir comme la harpe, les cuivres, le violoncelle, le saxophone et bien d'autres
- des pratiques collectives pour partager la passion de la musique : atelier percussions, atelier folk,

orchestre junior, orchestre des mondes, orchestre symphonique...

- des chœurs pour adultes où il n'est pas nécessaire de lire la musique !

QR Code pour se préinscrire :



Site internet : [www.anjoubleu.com](http://www.anjoubleu.com)

Facebook : Ecole de musique de l'Anjou Bleu

Anjou bleu  
LE PAYS





# Sport 17

Concours photo, envoyez-nous vos plus beaux clichés !

## CONCOURS PHOTO Ombree d'Anjou, ville sportive

Et pour vous, c'est quoi le sport ?  
Faites-nous découvrir votre vision  
du sport à travers une photo

**Du 24 mars  
au 24 mai  
2024**

Informations et inscription sur le site internet  
<https://www.ombreedanjou.fr/>  
Contact : 02.41.92.35.19 / [info@ombreedanjou.fr](mailto:info@ombreedanjou.fr)

Depuis le 24 mars, un concours photo « Ombree d'Anjou, ville sportive » est organisé dans le cadre des « rendez-vous sportifs d'Ombree d'Anjou ».

« Et pour vous, c'est quoi le sport ? » À travers un cliché, faites-nous découvrir votre vision du sport : un sportif en action, un moment de célébration, un effort physique, libre à vous de prendre la photo qui vous correspond et qui représente le sport à Ombree d'Anjou.

Ouvert à toutes les personnes résidant à Ombree d'Anjou ou adhérentes à une association sportive de la commune (hors photographes professionnels), vous avez jusqu'au 24 mai pour déposer vos clichés sur le site internet ou en mairie.

Un jury composé d'élus d'Ombree d'Anjou sélectionnera plusieurs clichés dans chaque catégorie (moins de 18 ans / plus de 18 ans / institutions). Ces clichés seront ensuite soumis à un vote en ligne ouvert au public pour désigner les grands vainqueurs.

Règlement et conditions de participation sur : [www.ombreedanjou.fr](http://www.ombreedanjou.fr)

## Défi 2024 km

9352 km ! C'est le nombre de kilomètres parcourus par la centaine de personnes ayant participé au défi 2024 km en juin 2023. L'objectif initial des 2024 km a été dépassé 10 jours après le début du défi.

Êtes-vous prêts à renouveler à nouveau ce défi ? Nous vous donnons rendez-vous au mois de mai pour atteindre la barre symbolique des 2024 km mais surtout battre le record de la première édition.

Nouveauté pour cette édition : Vous pourrez suivre chaque jour l'avancée du défi en temps réel grâce à un compteur de kilomètres accessible sur le site internet d'Ombree d'Anjou : [www.ombreedanjou.fr](http://www.ombreedanjou.fr)

**Du 24 mai au 24 juin**  
**DÉFI 2024 km**  
à Ombree d'Anjou  
Vélo, Course à pied, Natation, Marche

Enregistrez vos kilomètres sur le site internet [ombreedanjou.fr](http://ombreedanjou.fr) et consultez le compteur en direct

Hôtel de Ville d'Ombree d'Anjou, 4 rue A. Gaubert et S. Micolau, Pouvancé, 49420 OMBREE D'ANJOU 02 41 92 35 19 [www.ombreedanjou.fr](http://www.ombreedanjou.fr)

La quinzaine du sport sera de retour pour une nouvelle édition du 3 au 16 juin

Au programme : soirée sportive, portes ouvertes des associations, trophées des sports, etc...

Programme complet à découvrir en mai

# Enfance 18 Jeunesse



## Inscriptions scolaires et périscolaires pour la rentrée



Toutes les inscriptions aux écoles publiques d'Ombree d'Anjou et aux services périscolaires s'effectuent en mairie déléguée de votre commune de résidence.

### Pour une nouvelle inscription :

1. Retirer un dossier en mairie déléguée ou sur le site internet d'Ombree d'Anjou [www.ombreedanjou.fr](http://www.ombreedanjou.fr)
2. Le compléter et joindre les pièces justificatives demandées sur le dossier (fiche sanitaire, attestation d'assurance, copie des vaccins, attestation CAF ou MSA, RIB si vous souhaitez un prélèvement automatique, copie du livret de famille).

3. Une fois le dossier complet, la mairie déléguée vous enverra un code abonné pour avoir accès au portail famille et effectuer vos demandes de réservation ou absences.

### Pour un renouvellement d'inscription :

1. Un courrier vous sera distribué à l'école en fin d'année scolaire et via le portail famille avec un coupon réponse à remettre en mairie déléguée pour l'ouverture de vos services périscolaires.
2. Vous pouvez mettre à jour vos données directement sur votre portail famille.
3. Joindre les documents mis à jour pour la rentrée de septembre (justificatif CAF ou MSA, attestation d'assurance, fiche sanitaire et copie des vaccins si changement).

Vous pouvez faire des modifications tout au long de l'année via le portail famille ou en contactant votre mairie déléguée.

Le portail famille est accessible à tous via l'application mobile gratuite à télécharger dans l'Apple store ou Play Store. Ainsi, vous pouvez faire vos demandes de réservation ou d'absences ou nous contacter de n'importe où !

## Un nouveau nom pour l'école publique de Bel-Air

Une cérémonie a été organisée le samedi 2 décembre 2023 par la municipalité au groupe scolaire public de Bel-Air pour dévoiler le nouveau nom de l'école, donné en hommage à celui qui fut Maire de Combrée pendant près de 20 ans, Monsieur Jules ALIGAND.

Avant de dévoiler la pierre d'ardoise portant le nom de « Groupe scolaire Jules ALIGAND », Mme Djamilia MEDJAHED, Sous-Préfète de Segré-en-Anjou Bleu, M. Pierrick ESNAULT, Maire d'Ombree d'Anjou, Mme Sophie MORISSE, Maire déléguée de Combrée, Mme Christine LAMOUREUX, la fille de Jules ALIGAND et Mme Audrey ALIGAND, sa petite-fille ont retracé la vie de celui qui fut élu au conseil municipal en 1959 à l'âge de 27 ans et exerça sept mandats dont trois mandats de Maire.

La construction du groupe scolaire fut l'un des derniers grands projets de Jules ALIGAND. Il fut inauguré en 1998.

Suite au décès de Jules ALIGAND, le 14 juin dernier, les élus du conseil municipal d'Ombree d'Anjou ont donc souhaité honorer sa mémoire en donnant son nom à cette école dont il était fier.



## Agenda des fêtes des écoles et des kermesses

16/06 - Kermesse École Ste Marie - Chazé Henry  
16/06 - Kermesse École Ste Elisabeth - St Michel et Chanveaux  
21/06 - Fête des écoles - École les Piits Cailloux - Chazé Henry  
22/06 - Kermesse École Notre Dame des Ardoisières - Bel Air de Combrée

23/06 - Kermesse École St Joseph - Pouancé  
23/06 - Kermesse École St Joseph - Grugé l'Hôpital  
29/06 - Fête des écoles - Groupe scolaire Jules ALIGAND - Bel Air de Combrée  
30/06 - Kermesse École St Francois - Combrée



## Des hôtels à insectes distribués dans les écoles

La commission transition énergétique a offert à toutes les écoles d'Ombree d'Anjou des hôtels à insectes afin de sensibiliser les enfants à la biodiversité et au respect de la nature. Ces petits refuges sont un abri sûr pour une multitude d'insectes utiles. Cette initiative écologique est une opportunité d'éducation environnementale pour les élèves. Ainsi, ils vont pouvoir suivre l'évolution de leurs petits occupants.



## L'accueil de loisirs a rendu visite au foyer logement

Les enfants inscrits au Multi-Act se sont rendus à la Résidence du Parc de Pouancé le 5 mars pour pratiquer des exercices de motricité dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle. Ensemble, ils ont partagé un bon moment avec plein de sourires et de rires.



## Semaines enfance et famille "Dans tous les sens"

Du 12 avril au 5 mai prochain, c'est la 10<sup>ème</sup> édition des Semaines Enfance famille de l'Anjou Bleu.

À cette occasion, les acteurs enfance, jeunesse et famille de l'Anjou Bleu vous ont concocté un programme riche, intense et varié d'activités à partager en famille. Venez découvrir les nombreuses animations autour de la thématique "Dans tous les sens". Ces animations gratuites et accessibles à tous sont de véritables moments de partage et de convivialité.

À Ombree d'Anjou, nous vous attendons le vendredi 12 avril à partir de 17h30 à la MCL de Bel-Air de Combrée pour une soirée "TOUS A LA MCL : Musique Cuisine Ludique" avec au programme des ateliers



sensoriels, des jeux, des initiations, un spectacle pour tous et un atelier collectif de percussions corporelles ! Au cours des trois semaines, le RPE, Animakids, les médiathèques de Combrée et Pouancé, Cantojeunes, Les Pitchouns, l'école de musique, le centre du patrimoine vous proposent également d'autres ateliers haut en couleurs alors...

Surveillez le cartable de vos enfants ou allez dans les bibliothèques afin de consulter la plaquette recensant toutes les animations de l'Anjou Bleu !

## Cantojeunes fêtera ses 20 ans !

Jeunes, parents, jeunes devenus adultes, bénévoles, partenaires...réservez votre samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 pour fêter ensemble l'anniversaire de Cantojeunes à la MCL de Bel Air de Combrée.

Depuis 2004, vous avez été des centaines, des milliers à vivre des moments inoubliables avec l'association.

Nous souhaitons partager ces nombreux souvenirs avec vous.

Si vous avez des souvenirs, anecdotes, témoignages, activités ou talents à proposer et à partager lors de

l'anniversaire, contactez-nous pour que nous puissions les intégrer dans la programmation.

Après un pique-nique partagé le midi, nous envisageons des animations et jeux l'après-midi, et une soirée concert avec des groupes et artistes locaux ! La programmation sera dévoilée courant avril.

Nous prévoyons également un grand repas (sur réservation) et une buvette.

L'équipe de Cantojeunes



# 20 Scolarité et formation



## Collège public Philippe Cousteau

Grâce au soutien de la Ville d'Ombree d'Anjou, tous les élèves de 4<sup>ème</sup> ont pu participer à la première édition du forum des métiers du commerce, de l'industrie et de l'artisanat mais aussi rencontrer des professionnels du monde de l'agriculture. Dans le cadre de leur participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation, les élèves de 3<sup>ème</sup> ont accueilli le témoignage précieux et bouleversant de Mme Hélène Cabrillac, fille de déporté. Une semaine de l'égalité Fille-Garçons et lutte contre les discriminations s'est également tenue en février pour tous les élèves afin d'échanger et débattre autour d'expos, de films et de conférences en collaboration avec le CIDFF49 et l'Association « Le Refuge ». Les 3<sup>èmes</sup> ont à nouveau reçu et validé la formation aux premiers secours (PSC1) avec le Centre Français du Secourisme 49 mais aussi assisté au spectacle « Provocation à la sécurité



Routière » au Petit Théâtre. Enfin, les 6<sup>ème</sup> sont allés à la Médiathèque Jules Mougin pour profiter de séances de lectures et les élèves de l'atelier arts plastiques seront heureux de vous présenter leurs créations à l'Atelier Legault en juin prochain.

Toute notre actu : <https://cousteau.anjou.e-lyco.fr/>

Le Principal, Ismaël CHESSE

## Collège privé Le Sacré Cœur

De nombreux projets auront encore parsemé cette année scolaire : journée « Arbres » à l'Herberie et séjour à Belle-Ile pour les 6<sup>è</sup>, dans les Pyrénées pour les 4<sup>è</sup>. En mai, les 5<sup>è</sup> vivront leur temps fort médiéval, les 3<sup>è</sup> se rendront en Allemagne après avoir découvert le Mémorial de Caen. En février, l'opération Mets tes Baskets a permis d'accueillir Maël pour une après-midi consacrée à récolter des dons et dans laquelle élèves et adultes se sont totalement investis. La préparation à l'orientation (Orientibus, stages, interventions d'Odile GUERIN, ateliers) reste un thème central avec la mise en place du Forum des Métiers, la semaine de l'Agriculture, celle du Sport.

Un grand merci à l'APEL, qui soutient tous ces projets, aux personnes extérieures qui s'investissent auprès de nos jeunes et des enseignants pour leur permettre de vivre, sur notre territoire et en dehors, un parcours scolaire riche et varié.

Un autre grand MERCI aux familles qui sont venues lors de nos Portes Ouvertes de janvier : rendez-vous en septembre prochain pour l'accueil des nouveaux 6<sup>è</sup> !

Le Chef d'établissement, JL PINON



## L'EPIDE de Combrée ouvre ses portes !

L'Etablissement Pour l'Insertion dans l'Emploi organise ses dernières portes ouvertes avant le déménagement vers Avrillé début 2025.

Cet événement se déroulera le 05 juin 2024 de 13h30 à 17h00.

Cette demi-journée débutera par une table ronde en présence de personnalités locales. Ce temps sera également l'occasion de découvrir les locaux (avec notamment l'ouverture exceptionnelle du cloître du collège à tous) ainsi que les différentes activités proposées : Fab lab, simulateur de conduite, salle de musculation, formation, insertion, atelier crêpes...

Pour participer aux portes ouvertes, les inscriptions peuvent se faire par mail à l'adresse suivante :

[muriel.gatineau@epide.fr](mailto:muriel.gatineau@epide.fr)  
ou en scannant le QR code ci-dessous.



**PORTES OUVERTES**

05 juin 2024

**Au programme**

- Table ronde avec des personnalités locales
- Visite du cloître de l'ancien collège
- Découverte des ateliers : Fab-lab, formation, insertion, citoyenneté...
- Simulateur de conduite

**INSCRIPTION**

Contact : [muriel.gatineau@epide.fr](mailto:muriel.gatineau@epide.fr)  
02 41 84 84 12

## TOUT PAR INTERNET ? OH NON !

### ... ou comment apprivoiser smartphones, tablettes, ordinateurs pour...

- Utiliser une adresse mail
- Enregistrer et classer des photos
- Installer un logiciel
- Aller sur les réseaux sociaux pour échanger avec la famille, les amis
- Savoir se débrouiller pour effectuer une démarche en ligne qu'elle soit administrative, ludique, juridique...
- Oser déclarer ses impôts en ligne, réserver un billet de train, demander sa retraite
- Commander une livraison de repas
- Effectuer un achat en ligne

### Et aussi ...

- Eviter de toujours solliciter proches et amis, qui vont, de toutes façons, beaucoup trop vite dans les explications
- Repérer les arnaques sur Internet

Depuis 2018, la dématérialisation des démarches administratives est en route, c'est-à-dire l'obligation de réaliser sur Internet de nombreuses demandes, sans possibilité de pouvoir faire autrement. Il semble donc important de mettre en place des outils, pour faciliter l'accès du plus grand nombre aux nouvelles technologies. C'est ce qu'on appelle l'inclusion numérique.

« L'inclusion numérique, ou e-inclusion, est un processus qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu, principalement la téléphonie et internet, et à leur transmettre les compétences numériques qui leur permettront de faire de ces outils un levier de leur insertion sociale et économique. » Source : Les cahiers du numérique. Cahier n° 1 – Novembre 2014

La commune Ombree d'Anjou vous propose, en complément de la présence d'un conseiller numérique tous les jeudis à France services (sauf vacances scolaires) et des cycles de 10 séances pour les plus de 60 ans une nouvelle permanence en ce sens :

- Ouverte à toutes et tous, habitants d'Ombree d'Anjou et des alentours
- Gratuite, sans rendez-vous et sans engagement
- De 14h à 16h
- Les mardis 7 et 21 mai, 4 et 18 juin 2024
- Salle Thoury à France services
- Pour répondre aux questions individuelles, animer des temps collectifs...
- Venez avec votre équipement ou venez tester du matériel à votre disposition

### Précisions auprès de :

Vincent LE PARC - Conseiller numérique territorial sur Anjou Bleu Communauté

v.leparc@anjou-numerique.fr ou 06 72 08 27 53

France services :





02 41 92 48 01 ou msap@ombreedanjou.fr



# 22 Infos diverses



## État-Civil 2023

	Communes déléguées	Chazé-Henry	Combrée	Grugé-l'Hôpital	La Chapelle-Hullin	La Prévière	Le Tremblay	Noëllet	Pouancé	Vergennes	St-Michel-et-Chanveaux	TOTAUX OMBRÉE D'ANJOU
 Naissances		4	24	4	1	1	8	1	29	3	5	80
 Mariages		3	5	1	0	0	1	3	9	2	3	27
 PACS		3	12	0	0	0	1	1	10	1	1	29
 Décès*		6	27	1	1	0	0	4	82	1	4	126

\* habitants de la commune + personnes habitant hors commune décédées dans la commune

## L'association Vie Libre est là pour aider à sortir de l'alcoolisme

Fondée en 1953, notre association laïque et apolitique est reconnue d'utilité publique comme mouvement national de jeunesse et d'éducation populaire.

L'association est formée de buveurs guéris, d'abstinents volontaires et de sympathisants.

Son but : aider les malades alcooliques dans leur guérison, soutenir et conseiller leurs familles, lutter contre les causes directes et indirectes de l'alcoolisation, mener une action de prévention dans tous les milieux concernés et aider à la réinsertion des buveurs guéris dans un but de promotion sociale.

Des addicts guéris, secondés par des sympathisants forment nos équipes de terrain. Conscients des stratégies de l'addiction et des processus de guérison pour les avoir vécus.

Nous sommes implantés au niveau du département et nous tenons des permanences dans ces différents secteurs.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre le siège social le matin de 10 h à 12 h au 02 41 86 07 22 ou laisser un message sur le répondeur 24 h/24 h et le malade sera dirigé vers le secteur le plus proche de son domicile.

Une permanence a lieu à France Services / 36, rue du Maréchal Foch à Pouancé le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 17h30 à 19h sur rendez-vous.

Contactez Robert JOLY au 06 87 97 89 74.





## Infos diverses

### Un espace vêtements pour tout public

Au rez de chaussée, à la MCL de Pouancé, rue de la Gare auprès de la Banque Alimentaire ou Resto du Coeur, chaque mercredi de 9h30 à 11h et de 14h à 16h, des bénévoles du Secours Catholique vous accueillent. Des vêtements propres et triés qui proviennent de dépôts effectués par des particuliers vous sont proposés de 0,50 € à 3 €. Lors du passage, autour d'un café ou d'une boisson, nous pouvons engager la conversation et échanger.

Pour les enfants de 6 à 11 ans privés de vacances l'été, le Secours Catholique propose des colonies ou un accueil dans une famille.

### Gestion des déchets et des déchetteries

Pour toutes questions relatives aux déchets (changement de bac à ordures ménagères, jours des collectes, ...) ou aux déchèteries (perte de carte de déchèterie, horaires d'ouverture,...), vous pouvez contacter le service de la communauté de communes Anjou Bleu Communauté.

#### Contact :

Anjou Bleu Communauté - Service Gestion des déchets  
4 rue de la Roirie (Groupe Milon)  
49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU  
Tél. : 02 41 92 52 72  
Email : [dechets@anjoubleucommunaute.fr](mailto:dechets@anjoubleucommunaute.fr)  
Site internet : [www.anjoubleucommunaute.fr](http://www.anjoubleucommunaute.fr)



© Anjou Bleu Communauté

# La voix de la minorité 23

## Mille Mercis aux associations !

Le printemps est arrivé,  
Le vote des budgets communaux aussi.

Et avant ces votes, les demandes de subvention de vos associations. C'est parfois une démarche lourde et complexe. Peut-être faudrait-il prévoir un accompagnement pour vous aider dans ces demandes ?

Vos associations sont très nombreuses sur Ombrée d'Anjou.

Qu'elles œuvrent dans le domaine du social en créant du lien entre les habitants, en informant, en aidant les habitants.

Qu'elles œuvrent dans le domaine artistique au travers de la danse, le théâtre, l'écriture, la peinture, la sculpture, le cinéma,....

Qu'elles œuvrent dans le domaine sportif et tout autre domaine permettant le "mieux vivre".

Elles sont le signe de la vitalité de notre commune, de son dynamisme.

Elles sont, de par leur proximité et leur composition, au plus proche de nous tous.tes

Au travers des associations, vous êtes nombreux, bénévoles, prêts à donner de votre temps et de vos compétences aux autres.

Vous connaissez bien vos besoins. Vous savez les évaluer, suivre leur évolution, vous adapter.

L'association permet de répondre au mieux à ces besoins, et cela dans un délai très court.

Nous élus, représentants de la commune devons être là pour vous accompagner, vous soutenir dans toutes vos actions vers les habitants.

Cet accompagnement peut être l'écoute, la mise à disposition d'une salle, de matériels, d'aides diverses (informations qui peuvent être obtenues près de France Service) et aussi de financement.

Vous avez d'autres besoins, d'autres expériences, partagez les : [odace490@gmail.com](mailto:odace490@gmail.com)

# 24 Professionnels



## 1<sup>er</sup> Forum des métiers du Commerce, de l'Artisanat et de l'Industrie

Lundi 22 janvier 2024, s'est tenu le premier Forum des métiers du Commerce, de l'Artisanat et de l'Industrie d'Ombree d'Anjou. Ce projet né du travail de la Commission Commerce Artisanat et Agriculture de la commune a permis de rassembler de nombreux professionnels pour présenter leurs métiers aux élèves de 4<sup>ème</sup> des collèges d'Ombree d'Anjou.

L'objectif du Forum est de présenter de façon ludique et concrète un large panel de métiers présents sur le territoire, avec le parcours des personnes les exerçant.

Ce sont 26 entreprises et 38 professionnels d'Ombree d'Anjou qui ont participé au Forum. Ceux-ci regroupés en 9 pôles :

- Ameublement, décoration, plomberie et boulangerie pâtisserie
- Coiffure et esthétique
- Commerce et comptabilité
- Construction et travaux publics
- Hippisme et vente
- Industrie
- Mécanique et électroménager
- Menuiserie
- Formation

Les professionnels ont ainsi pu répondre aux questions des élèves présents. Les groupes de collégiens ont été construits avec les professeurs principaux pour permettre une découverte des métiers en fonction des intérêts des élèves.

Cette première édition a pour objectif de faire connaître les métiers présents sur le territoire dans l'ensemble de leur diversité, donner envie aux élèves de 4<sup>ème</sup> de les découvrir et qui sait, peut-être de les exercer un jour.

La commune a bénéficié d'un financement de la part de la Région Pays de la Loire à hauteur de 50% pour organiser ce forum.



## « Coopérer et entreprendre » - Réunion d'information sur la création d'entreprise

Vous souhaitez vous lancer à votre propre compte ? Vous souhaitez devenir indépendant ? Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Afin de répondre à toutes vos questions sur la création d'entreprise, levez vos inquiétudes, la commune d'Ombree d'Anjou en association avec Coup de Pouce 49 vous propose une réunion d'information sur la création d'entreprise avec des témoignages le jeudi 25 avril 2024 à 18h30 à la mairie déléguée de Pouancé.



Des permanences se tiennent à la mairie déléguée de Pouancé tous les derniers jeudis du mois de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Contact : Mme BAILLEUL au 02 41 34 94 02

Annuaire des professionnels disponible sur [www.ombreedanjour.fr](http://www.ombreedanjour.fr)

Professionnels, vous pouvez créer votre fiche contact !

